



Coupe longitudinale extrait du dossier de dommages de guerre, par M. Rivière (AD Aisne : 15 R 1984/7921).

IVR22_20030203120NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation